

Tubize, le 28 mars 2011

Objet : Inondations catastrophiques des 13 et 14 novembre 2010 à Tubize  
**Projet de prévention contre les inondations par l'aménagement de ZIT en amont de Tubize**

A l'attention de **Mr. Raymond Langendries**  
**Bourgmestre de Tubize**  
**Grand Place 1**  
**1480 Tubize**

Monsieur le Bourgmestre,

Les inondations de novembre 2010 d'une ampleur sans précédent, laissent toujours dans le désarroi le plus profond un très grand nombre de nos concitoyens sinistrés. Ceux-ci vivent dans la crainte du lendemain ce qui vous en conviendrez est une situation intenable.

Nous nous devons donc de trouver les solutions pour limiter au maximum les conséquences de ces inondations et ceci pour que les habitants de Tubize puissent vivre dans la sérénité. Soucieux de cette triste problématique, j'ai répondu à l'invitation de l'ABECE du 24/03/2011 qui nous conviait à la visite des zones d'immersion temporaire situées dans la commune de Silly.

**Historique :**

L'inondation du 27 août 2002 a causé des dégâts importants à de nombreuses habitations à Silly, ces dégâts ont été l'élément déclencheur qui a poussé la commune à trouver des solutions.

**Solutions trouvées:**

La commune de Silly a vu son territoire doté de quatre Zones d'Immersion Temporaire (ZIT) dont deux conçues en tenant compte d'impératifs écologiques, paysagers et didactiques. Les aménagements de ces quatre zones ont débuté en 2009 et ont pris fin en juin 2010.

Ces ZIT sont situés sur :

- le Boulky à Hellebecq (photos de 2 à 5 en annexe)
- le Waarsbeek à Bassilly (photos de 6 à 9 en annexe)
- la Rembecq à Bassilly (photos de 10 à 11 en annexe)
- la Crompe Pâture à Bassilly (photos de 12 à 18 en annexe)

Ces ZIT ont été aménagées en amont des zones d'habitations à risque, chaque ZIT étant pourvue d'un ouvrage laissant couler le ruisseau via un tuyau d'un diamètre calculé. (voir photos 5 – 15)

En cas de fortes pluies, l'eau ne sait plus s'évacuer normalement vers l'aval, le niveau de l'eau monte dans la ZIT et à partir d'un niveau déterminé déborde par l'ouvrage. (voir photos 4 – 14)

### **Efficacité de ces ZIT**

Suite à l'aménagement et à l'efficacité de ces ZIT, la satisfaction est grande chez les habitants des quartiers situés dans les zones à risque comme le centre de Hellebecq et le Bas Chemin, à Bassily, qui autrefois, étaient systématiquement inondés.

### **Mes conclusions**

Silly est un modèle en terme de lutte contre les inondations et des aménagements semblables peuvent être transposés en amont de Tubize, je propose donc de trouver des solutions similaires (ZIT) en amont de Tubize sur la Senne, le Hain, le Coeurcq et le Ry de Froye. Si nous réussissons comme à Silly, les Tubiziens pourront vivre dans la sérénité. Continuant mes investigations, je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer Monsieur le Bourgmestre mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre Fumière  
jpfumiere@msn.com  
Tel : 02 355 41 96

Copies adressées à Mr. Rudy Demotte, Ministre-Président, Mr. Benoit Lutgen, Ministre, Mr. Philippe Henry, Ministre, Mr. Paul Furlan, Ministre, Mme Marie-José Laloy, Gouverneur de la Province du Brabant Wallon, Mr. Alain Trussart, Député Provincial, Mr. Paul Dewil, Directeur SPW / DGO2, Mr. Jean Lecomte, SPW / DGO3, Contrat de rivière Senne, Mr. Christian De Brabanter, Président de « SOS inondation Tubize) et aux citoyens.